

Casablanca, le 06 octobre 2025

Communiqué aux adhérents

La Mutuelle d'Action Sociale a tenu, le samedi 04 octobre 2025 à Tanger, son Assemblée Générale.

Les travaux de cette Assemblée ont porté sur la présentation des rapports moral et financier, du rapport du commissaire aux comptes ainsi que de celui de la commission de contrôle, relatifs à l'exercice 2024.

À l'issue des échanges, les membres de l'Assemblée ont approuvé à l'unanimité les différents rapports présentés.

L'Assemblée a également procédé à la désignation des membres de la commission de contrôle pour l'exercice 2025.

Cette réunion a été marquée par la présentation de la nouvelle identité visuelle de la MAS, du nouveau portail électronique, ainsi que de la nouvelle application mobile.

Assemblée Générale Extraordinaire

Dans le cadre de l'Assemblée Générale extraordinaire, les délégués ont approuvé les propositions de modification du statut de la MAS, notamment aligner l'âge des enfants à charge sur celui appliqué par l'Assurance Maladie Obligatoire, et réduire le délai de convocation des membres à l'Assemblée Générale.

Conseil d'administration

À la suite de l'Assemblée Générale, une réunion du Conseil d'administration s'est tenue conformément à l'article 25 du statut de la MAS, en vue de procéder à l'élection du bureau.

À la clôture des travaux de l'Assemblée générale, un message de loyauté et de dévouement a été adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le protège et le glorifie.

